

C A P

Maintenance des véhicules automobiles

Option véhicules industriels

Finalité du diplôme : CAP Maintenance des véhicules automobiles « Option véhicules industriels »

Le titulaire du Certificat d'Aptitude Professionnelle de maintenance des véhicules automobiles "option véhicules industriels" est amené à effectuer des opérations de premier niveau liées à l'entretien périodique des véhicules :

- >> Dans les entreprises qui dépendent des réseaux des constructeurs (succursales, concessionnaires, agents)
- >> Dans les entreprises qui traitent les véhicules toutes marques
- >> Dans les services de maintenance des entreprises de transport, de location
- >> Dans les services de maintenance de flottes de véhicules.

Ce diplôme a pour première vocation la mise à l'emploi mais peut permettre de poursuivre en Bac Pro Maintenance des véhicules et des matériels.

Descriptif du métier : les activités

RÉCEPTIONNER LE VÉHICULE :

- Accueillir le client et/ou le conducteur, écouter sa demande.
- Réceptionner le véhicule après attribution par le chef d'atelier.
- Effectuer un diagnostic visuel de premier niveau en appliquant les procédures de contrôle.

RÉALISER LA MAINTENANCE COURANTE ET PÉRIODIQUE :

- Organiser le poste de travail, préparer le véhicule à l'intervention.
- Prendre connaissance, interpréter, traiter les informations de la procédure fournie.
- Identifier les pièces nécessaires à l'intervention.
- Établir le bon de sortie de pièces.
- Échanger des sous-ensemble ou des organes (des pièces).
- Réaliser des mesures simples sur des organes électriques, mécaniques, hydrauliques et pneumatiques.
- Effectuer des réglages selon les normes du constructeur et/ou de la réglementation, ré-initialiser les indicateurs de maintenance.
- Effectuer des opérations mécaniques simples de dépannage (extraction de goujons), soudure, filtrage, taraudage.
- Effectuer le montage d'accessoires sur supports pré équipés.
- Décaisser et préparer le véhicule suivant les préconisations du constructeur.
- Renseigner la fiche de travail en fournissant les éléments nécessaires à la facturation.
- Valider la qualité de l'intervention.
- Remettre en état le poste de travail.

RESTITUER LE VÉHICULE :

- Rendre compte de l'intervention réalisée à l'entreprise et/ou au client et/ou au conducteur.
- Préparer le véhicule à la livraison.
- Signaler à la hiérarchie et/ou au client et/ou au conducteur les anomalies constatées.

Conditions générales d'exercice

La réussite dans l'exercice du métier suppose :

- >> D'être attentif aux demandes des clients
- >> D'être organisé, afin de gérer ses activités, son temps de travail
- >> D'avoir une grande capacité à communiquer
- >> D'avoir une capacité à travailler en équipe

Pré-requis

- >> Être âgé de 16 à 25 ans
- >> Être sorti de 5^e (avoir 16 ans dans l'année d'inscription) ou posséder un niveau de fin de troisième des collèges ou équivalent

Durée de la formation

La formation se déroule en alternance sur une période de deux années.

CONTENU DE LA FORMATION :

DOMAINE PROFESSIONNEL

Analyse structurelle et fonctionnelle

- >> Analyse fonctionnelle et structurelle
- >> Lecture de la représentation d'un élément et/ou d'un mécanisme

Réalisation d'interventions sur un véhicule

Fonctions techniques

- >> Motorisation
- >> Allumage – Alimentation en carburant et en air – Injection
- >> Transmission – Adaptation couple et vitesse
- >> Liaison au sol – Suspension – Train roulant – Pneumatiques – Direction
- >> Freinage
- >> Charge – Démarrage – Éclairage – Signalisation – Liaison
- >> Confort – Sécurité – Climatisation – Chauffage
- >> Dispositifs annexes hydraulique et/ou pneumatique

Fonctions de l'activité de service

- >> Communication, service au client
- >> Organisation de la maintenance
- >> Qualité
- >> Prévention des risques professionnels

Vie sociale et professionnelle (dont une formation de base au secourisme)

DOMAINE GÉNÉRAL

- >> Français, Histoire/Géographie
- >> Mathématiques/Sciences physiques
- >> Éducation physique et sportive
- >> Langue vivante étrangère